



De la RUE  
au LOGEMENT



# Tréloge

Rapport d'activité 2017

# HÉBERGEMENT



# HABITAT



# INSERTION



# BILAN 2017

## a) Éléments de bilan

Cette année, nous avons accueilli sur le dispositif 14 personnes isolées en rupture d'hébergement (4 femmes et 10 hommes).

La moyenne d'âge est de 40,5 ans.

Ils sont 9 à être âgés de 25 à 39 ans, 4 de 39 à 60 ans et 1 âgé de plus de 60 ans. 8 sont célibataires.

1 est marié, 1 est séparé et 3 sont divorcés.

6 sont Français, 1 est Européen et 7 hors union européenne. Parmi ces derniers 4 ont des titres de séjour de 10 ans et 3 ont le statut de réfugié.

En termes de ressources, 4 personnes sont bénéficiaires du RSA, 1 de l'AAH, 1 de l'allocation retour à l'emploi, 1 d'une pension d'invalidité et 6 de revenus liés à l'emploi CDD ou CDI.

Il y a eu au cours de l'année 9 entrées (4 femmes et 5 hommes) et 5 sorties (1 femme et 4 hommes). Les motifs de sortie concernent 1 exclusion, 3 accès à du logement HLM et 1 accès à ADOMA. La durée moyenne de séjour des personnes sorties au cours de l'année est de 345 jours.

Le taux d'occupation annuel est de 81%. Ce taux s'explique notamment par le fait que nous avons souhaité ouvrir un des appartements à un public exclusivement féminin pour répondre à la demande. Cela a nécessité que nous bloquions certaines chambres le temps qu'un appartement soit totalement vidé. L'appartement pour femmes a accueilli sa première résidente le 11/08/2017. A compter de cette date le taux d'occupation total est de 93%.

## b) L'accompagnement

L'accompagnement dans le logement a permis d'évaluer et d'accompagner les personnes.

- Accompagnement sur le collectif : La colocation, ou le vivre ensemble, est parfois compliqué et crée des tensions. Il a souvent fallu réguler au cours de rencontres entre les colocataires et l'équipe.
- Accompagnement individuel : chaque personne a été reçue en entretien une fois par mois sur le service et une visite mensuelle à domicile était effectuée. Ces rencontres ont permis, d'une part de faire le point sur l'avancement des démarches, sur le maintien en l'emploi et sur les participations financières, mais aussi d'apporter conseils et soutien lorsque cela était nécessaire. C'était également l'occasion de constater la bonne tenue du logement.
- Coordination avec les services internes au Diaconat : la bonne coordination et communication avec la gestion locative du service logement nous a permis de réagir rapidement lorsque nécessaire.
- La coordination avec les référents de parcours des hébergés a également été primordiale. D'une part pour s'assurer que le lien entre ces derniers était maintenu pour que les documents nécessaires à l'accès au logement soient en règle. D'autre part, pour informer le référent d'éventuelles fragilités repérées dans la gestion quotidienne de l'habitat.

## **c) Bilan et analyse**

### 1. Les Facteurs augmentant la durée de séjour :

Nous constatons cette année un allongement de la durée de séjour des personnes. Certaines d'entre elles sont entrées sur le dispositif avec un bailleur désigné dans le cadre du contingent préfectoral et attendent une proposition de logement depuis plus de 6 mois (5 personnes sur 9). Parmi les facteurs augmentant la durée de séjour nous notons :

- Des demandes HLM trop récentes ou un défaut de documents administratifs empêchant d'accéder au logement lorsque la proposition est faite.
- Des fragilités psychosociales repérées durant l'accompagnement qui remettent en cause l'accès au logement.
- Les typologies de logement recherchées (saturation des demandes de T1 et T2 sur la Métropole) associées à de faibles ressources.

### 2. Les Facteurs réduisant la durée de séjour :

- Une capacité individuelle à trouver dans le secteur privé (et donc des ressources financières supérieures aux minimas sociaux).
- L'accompagnement auprès de la personne dans le logement, afin que cette dernière se sente soutenue et ne se désinvestisse dans ses démarches. Mais aussi le suivi de son dossier logement, afin de ne pas rater des renouvellements de demandes.
- Le maintien du lien entre le référent à l'origine de la demande de logement et l'hébergé.